

COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/01

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents		Représentés
19	13		5
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

OBJET : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU l'arrêté préfectoral n°380/2020-BCLI portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte,

CONSIDERANT que les statuts de la Communauté d'Agglomération ont été modifiés pour les raisons suivantes :

- 1) Erreur matérielle concernant la compétence Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (article du CGCT modifié),
- 2) Ajout de la compétence en matière de maisons de service au public,
- 3) Actualisation de la détermination de la compétence en matière culturelle suite à création du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de la Provence Verte

CONSIDERANT la nécessité de prendre en compte les modifications qui s'en suivent afin de les intégrer dans les statuts de la Communauté d'Agglomération,

CONSIDERANT que la décision de modification est subordonnée à l'accord des Conseils Municipaux dans des conditions de majorité qualifiée soit, un accord exprimé par deux tiers au moins des Conseils Municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des Conseils Municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte adoptée par le Conseil Communautaire le 25 juin 2021, tels qu'annexés.

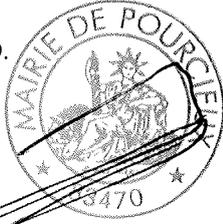
Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-préfecture,

le 15 octobre 2021

et l'affichage en Mairie,

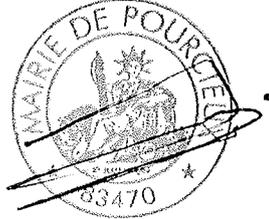
le 18 octobre 2021

Le Maire,
Claude PORZIO.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/02

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents	Représentés	
19	13	5	
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

OBJET : Désignation des délégués au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 23 janvier 2014 relative à l'accord de principe de l'intégration de la commune de Pourcieux dans le périmètre du futur Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume et de son adhésion au Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume.

Considérant qu'il convient d'élire un nouveau délégué suppléant suite à la démission de Monsieur Jean-Paul DANIEL.

	CANDIDATS	VOIX
SUPLÉANT	Jean-Raymond NIOLA	18

Les délégués au Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume sont :

ÉLUS	
TITULAIRE	Gilles-Olivier PAYAN
SUPLÉANT	Jean-Raymond NIOLA

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-préfecture,
le 15 octobre 2021,
et l'affichage en Mairie,
le 18 octobre 2021.

Le Maire,
Claude PORZIO.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT du VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT MAXIMIN

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents		Représentés
19	13		5
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 083-218300960-20211011-CNE20211003-DE

2021/47

COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/03

SEANCE du 11 octobre 2021

OBJET : Demande de subvention au Département du Var pour le projet « Création d'une aire de jeux ».

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

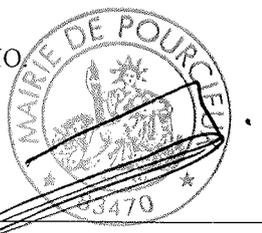
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite continuer l'aménagement du quartier de la Gare en proposant une aire de jeux destinée aux plus jeunes rue Gustave Aubert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Mandate Monsieur le Maire pour faire réaliser le projet de création d'une aire de jeux destinée aux plus jeunes et demande l'attribution d'une subvention au Département du Var pour l'année 2021,
- Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision et inscrire les recettes et les dépenses aux chapitres correspondants du budget communal.

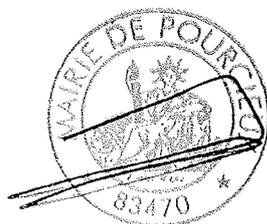
Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-préfecture,
le 15 octobre 2021
et l'affichage en Mairie,
le 18 octobre 2021

Le Maire,
Claude PORZIO



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT du VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT MAXIMIN

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 083-218300960-20211011-CNE20211004-DE

COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/04

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents		Représentés
19	13		5
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

OBJET : Demande de fonds de concours communautaire à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour le projet de création d'un « Parcours de santé ».

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite créer un parcours de santé dans la continuité de l'aménagement du quartier de la Gare.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Mandate Monsieur le Maire pour faire réaliser le projet de création d'un parcours de santé et demande l'attribution d'un fonds de concours communautaire le plus large possible à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour l'année 2022,
- Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision et inscrire les recettes et les dépenses aux chapitres correspondants du budget communal.

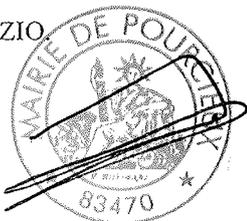
Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-préfecture,

le 15 octobre 2021.

et l'affichage en Mairie,

le 18 octobre 2021.

Le Maire,
Claude PORZIO



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT du VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT MAXIMIN

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 083-218300960-20211011-CNE20211005-DE

COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/05

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents		Représentés
19	13		5
Suffrages exprimés 18	Pour 18	Contre 0	Abstentions 0

OBJET : Demande de subvention au Département du Var pour le projet de création d'un « Parcours de santé ».

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite créer un parcours de santé dans la continuité de l'aménagement du quartier de la Gare.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Mandate Monsieur le Maire pour faire réaliser le projet de création d'un parcours de santé et demande l'attribution d'une subvention au Département du Var pour l'année 2022,
- Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision et inscrire les recettes et les dépenses aux chapitres correspondants du budget communal.

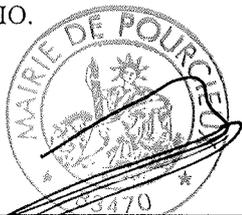
Certifié exécutoire compte tenu de la réception en Sous-préfecture,

le 15 octobre 2021

et l'affichage en Mairie,

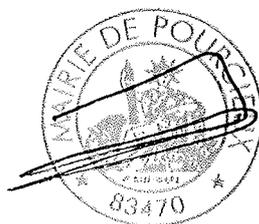
le 18 octobre 2021

Le Maire,
Claude PORZIO.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT du VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT MAXIMIN

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 083-218300960-20211011-CNE20211006-DE

COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/06

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>		<i>Représentés</i>
19	13		5
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

OBJET : Demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le projet de création d'un « Parcours de santé ».

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite créer un parcours de santé dans la continuité de l'aménagement du quartier de la Gare.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Mandate Monsieur le Maire pour faire réaliser le projet de création d'un parcours de santé et demande l'attribution d'une subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2022,
- Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision et inscrire les recettes et les dépenses aux chapitres correspondants du budget communal.

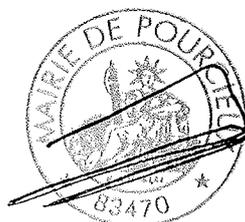
Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-préfecture,
le 15 octobre 2021
et l'affichage en Mairie,
le 18 octobre 2021...

Le Maire,
Claude PORZIO.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT du VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT MAXIMIN

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 083-218300960-20211011-CNE20211007-DE

2021/49
[Stamp]

COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/07

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents		Représentés
19	13		5
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

OBJET : *Demande de fonds de concours communautaire à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour la poursuite de la création d'un trottoir sécurisant les déplacements scolaires.*

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

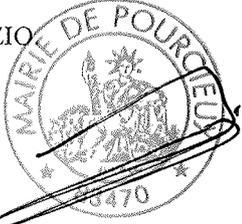
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en l'absence d'accotements, il est nécessaire de sécuriser notamment le cheminement des enfants pour se rendre aux écoles ainsi que celui des élèves empruntant les transports scolaires, dans une zone, située à l'ouest du village, où l'urbanisation s'est développée ces dernières années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Mandate Monsieur le Maire pour faire réaliser la poursuite de la création d'un trottoir sécurisant les déplacements scolaires et demande l'attribution d'un fonds de concours communautaire le plus large possible à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte pour l'année 2022,
- Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision et inscrire les recettes et les dépenses aux chapitres correspondants du budget communal.

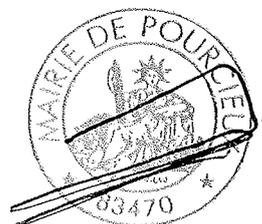
Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-préfecture,
le 15 octobre 2021
et l'affichage en Mairie,
le 18 octobre 2021.

Le Maire,
Claude PORZIO



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT du VAR

ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES

CANTON DE SAINT MAXIMIN

Envoyé en préfecture le 15/10/2021
Reçu en préfecture le 15/10/2021
Affiché le 
ID : 083-218300960-20211011-CNE20211008-DE

COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/08

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents		Représentés
19	13		5
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

OBJET : Demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la poursuite de la création d'un trottoir sécurisant les déplacements scolaires.

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

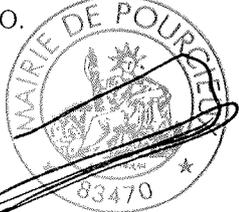
Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en l'absence d'accotements, il est nécessaire de sécuriser notamment le cheminement des enfants pour se rendre aux écoles ainsi que celui des élèves empruntant les transports scolaires, dans une zone, située à l'ouest du village, où l'urbanisation s'est développée ces dernières années.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Mandate Monsieur le Maire pour faire réaliser la poursuite de la création d'un trottoir sécurisant les déplacements scolaires et demande l'attribution d'une subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'année 2022,
- Mandate Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision et inscrire les recettes et les dépenses aux chapitres correspondants du budget communal.

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-préfecture,
le 15 octobre 2021...
et l'affichage en Mairie,
le 18 octobre 2021...
Le Maire,
Claude PORZIO.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/09

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents		Représentés
19	13		5
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

OBJET : Mise à disposition de salles.

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'au début du mois d'août plusieurs associations culturelles de la commune ont demandé la mise à disposition d'une salle communale.

Ces demandes ont toutes été satisfaites également et les associations informées qu'elles seraient soumises au Conseil Municipal.

Considérant la multiplicité des demandes de mise à disposition de salles communales par des associations culturelles,

Considérant le peu de salles communales disponibles,

Considérant qu'il convient de mettre l'utilisation des locaux communaux à l'abri de querelles politiques ou religieuses,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de maintenir les demandes déjà accordées jusqu'au 30 juin 2022 afin de laisser le temps nécessaire aux bénéficiaires de rechercher une solution alternative,
- Décide que la commune ne mettra plus de salles communales à disposition des organismes à caractère politique ou culturel, l'exclusion des groupements à caractère politique étant levée pendant la durée légale des campagnes électorales,
- Mandate Monsieur le Maire pour en informer les organismes concernés.

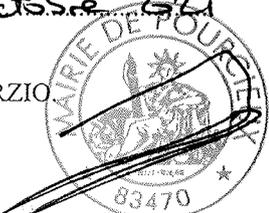
Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-préfecture,

le 15 octobre 2021

et l'affichage en Mairie,

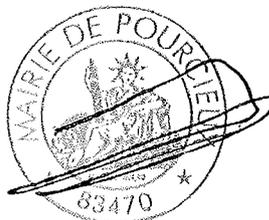
le 18 octobre 2021

Le Maire,
Claude PORZIO.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.



COMMUNE DE POURCIEUX

Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
N°CNE-2021/10/10

SEANCE du 11 octobre 2021

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
En exercice	Présents		Représentés
19	13		5
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions
18	18	0	0

OBJET : Parcours de santé – Convention Commune/SNCF Réseau.

L'an deux mille vingt et un et le onze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en date du 4 octobre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Claude PORZIO, Maire.

Présents : Robert RIEU – Gilles-Olivier PAYAN – Isabelle CAGIATI – Jean-Paul DANIEL – Bernard PERIZZATO – Hélène AUDIFFREN – Claude GARINEAUD – Olivia FLORENT – Christian FABRE – Carole GENOUX – Alexandra HUSSELSTEIN – Eloi LIOTARD.

Procurations : Virginie BASSO représentée par Isabelle CAGIATI – Jean-Raymond NIOLA représenté par Hélène AUDIFFREN – Renée SALVATORI représentée par Claude PORZIO – Philippe ANDRE représenté par Robert RIEU – Christophe PALUSSIÈRE représenté par Eloi LIOTARD.

Absent : Mathieu MEGARDON.

Est élue secrétaire de la séance : Isabelle CAGIATI.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'aménagement d'un parcours de santé sur une parcelle de terrain appartenant à la SNCF, cadastrée AC534 pour environ 3 600 m².

Le choix de cet emplacement se situe dans la continuité de l'aménagement du quartier de la Gare et viendrait compléter la réalisation du city stade et de l'aire de jeux pour enfants.

La SNCF ne s'oppose pas à l'occupation de ce bien par la commune et propose d'établir une convention d'occupation et d'utilisation du bien immobilier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Mandate Monsieur le Maire pour signer la convention avec la SNCF Réseau, relative à l'occupation de la parcelle cadastrée AC534 pour environ 3 600 m² destinée à l'aménagement d'un parcours de santé, qui sera annexée à la présente délibération.,
- Décide que cette convention débutera le 1^{er} avril 2022.

Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-préfecture,

le 15 octobre 2021.

et l'affichage en Mairie,

le 18 octobre 2021.

Le Maire,
Claude PORZIO.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Claude PORZIO.

